

AVIS CSSI SUR DOCUMENTS

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE - APHP – HOPITAL TENON

Contact			Téléphone	Courriel	D
ALLEMAND	Cédric	Directeur technique	01 56 01 73 00	Cedric.allemand@aphp.fr	
GARCIA	Juan José			juanjose.garcia@aphp.fr	
DOUILLAND	Yoann			yoann.douillard@aphp.fr	

MAITRISE D'ŒUVRE

Contact			Téléphone	Courriel	D
ARCHITECTE : AFE ARCHITECTURE					
DREUX	Laurence		01 45 22 61 40	laurence.dreux@afe-architecture.com	
BET ELECTRICITE : T3E Ile de France BET					
JOUANGUY	Daniel		01 41 79 35 60	d.jouanguy@t3e-idf.fr	
BET FLUIDE : CI Tech BET					
POIROT			01 60 14 50 70	b.poirot@c-i-tech.com	
ECONOMISTE : Cabinet ANDRIOT					
			01 45 22 61 52	contact@andriot.fr	

COORDINATION SSI - EFFICIO

Contact			Téléphone	Courriel	D
BELLET	Céline	Chargée d'affaires	07 71 86 95 51	celine.bellet@be-efficio.fr	
MARQUAND	Jean-Christophe	Chargé d'affaires	06 36 19 44 59	jc.marquand@be-efficio.fr	

BUREAU DE CONTROLE - BTP CONSULTANTS

Contact			Téléphone	Courriel	D
ARRA	Alexis			alexis.arra@btp-consultants.fr	

D : DIFFUSION
LES COMPLEMENTS D'INFORMATIONS PAR RAPPORT A L'AVIS PRECEDENT APPARAISSENT EN BLEU.
LES INFORMATIONS IMPORTANTES / URGENTES APPARAISSENT EN ROUGE.
LES REMARQUES PRISES EN COMPTE DEPUIS L'AVIS PRECEDENT APPARAISSENT EN GRIS.



REMARQUES GENERALES

A prendre en compte lors des études de conception :

#	Avis n°	Observations
1	001	Équipements centraux du SSI et TRE La hauteur des signalisations et des commandes des matériels centraux et du TRE, pour respecter un accès satisfaisant, doit être comprise entre 0,70 m et 1,80 m à l'exclusion des alimentations de sécurité (AES / EAES / EAE / APS).
2	001	Équipements centraux du SSI Les équipements centraux du SSI (ECS, CMSI, AES) doivent être alimentés à partir d'une dérivation issue directement du tableau principal (en amont) du TGBT de l'établissement. Cette dérivation sera sélectivement protégée, correctement étiquetée, réservée à l'usage exclusif du SSI, réalisée en câble de la catégorie CR1 (EL16).
3	001	AES Dans le cas de l'utilisation d'une seule AES avec 2 départs fusibles (redondance des AES), l'AES devra être installée en VTP, sauf si celle-ci est installée dans le même local que les équipements centraux du SSI. Dans le cas de la mise en place de deux AES distinctes, celles-ci devront être installées dans deux zones de mise en sécurité différentes.
4	001	Détection automatique d'incendie Lors de la pose des détecteurs automatiques d'incendie, veiller à ce que les DAI soient : - Au minimum à 30 cm d'un luminaire. - Au minimum à 50 cm de tout obstacle (poutre, mur, écran de cantonnement, etc). - A l'abri de tout flux d'air (ventilation, climatisation, etc).
5	001	Déclencheur Manuel (DM) Les Déclencheurs Manuels (DM) doivent être posés à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m à proximité des escaliers dans les niveaux et aux sorties au RDC. Ils doivent être visibles en toutes circonstances.
6	001	Matériels déportés Conformément à la NFS 61.932, § 8.3.1, un défaut sur une voie de transmission ne doit pas faire perdre au système de mise en sécurité incendie (SMSI) plus d'un seul type de fonction dans plus d'une seule ZS (exception faite des DAS communs). Les matériels déportés du CMSI ne doivent donc pas être, pour une même ZS, mis en œuvre sur le bus CMSI aller et sur le bus CMSI retour. Prévoir la mise en œuvre des matériels déportés soit sur l'aller, soit sur le retour du bus CMSI.
7	001	Matériels déportés Les matériels déportés doivent être implantés de façon logique selon l'architecture du constructeur et de ses recommandations mais aussi conformément à la norme NFS 61-932, à savoir dans la ZS (zone de sécurité) concernée ou en VTP si mis en œuvre en dehors de la ZS concernée.
8	001	Dispositifs d'Alarme Les Dispositifs d'Alarme Générale Sélective (DAGS), Dispositifs Sonores d'Alarme Feu (DSAF) et Dispositifs Visuels d'Alarme Feu (DVAF) doivent être mis hors de portée du public par éloignement (hauteur minimum de 2,25m) ou par interposition d'un obstacle.
9	001	Câblages Les câblages du SSI doivent cheminer à 30 cm minimum des câbles courants forts.
10	001	Câblages Les cheminements Aller et Retour des bus de DI doivent être différents.
11	001	Câblages Les câbles de bus DI doivent être de catégorie CR1-C1 entre l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) et le premier point du bus DI et entre l'ECS et dernier point du bus DI.
12	001	Câblages Conformément à la NFS 61-970 § 7.3.1 les voies de transmission rebouclées, y compris les circuits de détection, peuvent être réalisées en câbles de la catégorie Dca-S2, d2, a2 au sens de la norme homologuée NF C 32-070 si elles ne traversent qu'une seule fois le même local non surveillé (la même circulation ou la même gaine) et si ce local est isolé en court-circuit de part et d'autre, sinon elles doivent être réalisées en câbles de la catégorie CR1 au sens de la norme homologuée NF C 32-070 dans la traversée de ce local.
13	001	Câblages Les cheminements Aller et Retour des bus de MSI doivent être différents.
14	001	Câblages Les cheminements Aller et Retour des lignes d'alimentation MSI doivent être différents.

298-PRO-020-PLAN RDC FUTUR_260112

#	Avis n°	Observations
1.	001	Les issues de secours servant également d'amené d'air dans les circulations doivent être équipées d'un mécanisme (bras) leurs permettant de s'ouvrir en cas de détection incendie. Conformément à l'IT 246 §3.9 cet équipement ne constitue pas un DAS au sens de la norme NFS 61-937.



298-PRO-021-PLAN R+1 PROJET_260112

#	Avis n°	Observations
1.	001	Sans commentaire

2453 CCTP LOT MENUISERIES AVP

#	Avis n°	Observations
1.	001	Sans commentaire

2453-TABLEAU PORTES

#	Avis n°	Observations
1.	001	Veuillez fournir un plan des portes pour établir une corrélation des caractéristiques en VV ou en SA

682_A_DIAG AVP

#	Avis n°	Observations
1.	001	Page 16/20 § 2.19 Désenfumage Descriptif du désenfumage naturel à mettre en œuvre. Attention les DAS installés devront avoir un PV DAS conforme à la NFS 61-937.

682_07_DES_AVP_RDC_C

#	Avis n°	Observations
1.	001	Les issues de secours servant également d'amené d'air dans les circulations doivent être équipées d'un mécanisme (bras) leurs permettant de s'ouvrir en cas de détection incendie. Conformément à l'IT 246 §3.9 cet équipement ne constitue pas un DAS au sens de la norme NFS 61-937.

682_07_DES_AVP_TT_B

#	Avis n°	Observations
1.	001	Les VB du local détente personnel et du lounge HDJ n'ont pas sortie en toiture. Veuillez confirmer le mode de fonctionnement de l'amenée d'air frais.

HTN-UCASAR-AVP-SEPTEMBRE 2025

#	Avis n°	Observations
1.	001	Page 79 il est inscrit que les DAS seront conformes au chapitre 3.4, de quel document ? sur ce document le §3.4 parle des recettes. Il faudra bien préciser que les nouveaux DAS devront être conforme à la NFS 61-937.
2.	001	Pouvez-vous préciser la présence de CCF sur le projet ? De quel nature sont-ils télécommandés ou auto commandés ? Il n'y a qu'une seule ZC par niveau.
3.	001	Sur cette version de CCTP, il n'est pas fait mention de l'asservissement de désenfumage du RDC.

TNN-UCASAR-AVP-EL-25-11-EP-RDC-IMP EQPMT-BÂT CHARCOT

#	Avis n°	Observations
1.	001	Il n'y a pas les asservissements de désenfumage et les CCF sur les plans d'implantations.



TNN-UCASAR-AVP-EL-25-13-EP-SS-1-IMP EQPMT-BÂT GREGOIRE

#	Avis n°	Observations
1.	001	Sans commentaires

TNN-UCASAR-AVP-EL-25-12-EP-R+1-IMP EQPMT-BÂT CHARCOT

#	Avis n°	Observations
1.	001	Sans commentaires

DOCUMENTS EN ATTENTE

- Notice de sécurité
- Attendus de la commission de sécurité
- Dossier DCE avec le CCTP désenfumage

DOCUMENTS HORS MISSION

- Documents architecte
 - ✓ 298-AVP-001-Plan de masse
 - ✓ 298-AVP-011-Plan R+ existant
 - ✓ 298-AVP-Tableau surfaces
 - ✓ 298-PRO-Effectifs UCASAR
- Lots architecturaux
 - ✓ 2453 CCTP LOT FACADE COUVERTURE AVP
 - ✓ 2453 CCTP LOT FAUX PLAFONDS AVP
 - ✓ 2453 CCTP LOT GOE MACONNERIE CLOISON AVP
 - ✓ 2453 CCTP LOTPEINTURE AVP
 - ✓ 2453 CCTP LOT SOLS SOUPLES CARRELAGE AVP
 - ✓ 2453-tableaux finitions
- Lot CVC plomberie fluides médicaux
 - ✓ 682_01_SC_AVP_A
 - ✓ 682_02_CVC_AVP-RDC_A
 - ✓ 682_03_CVC_AVP-TT_A
 - ✓ 682_04_FM_AVP_SS1_A
 - ✓ 682_05_FM_AVP_SS1_A
- Lot CFO Cfa
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-02-EE-R+1-IMP EQPMT-BÂT CHARCOT
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-03-EE-SS-1-IMP EQPMT-BÂT BABINSKI
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-04-EE-RDC-IMP EQPMT-BÂT MEYNIEL BUCA
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-05-EE-SS-1-IMP EQPMT-BÂT PROUST
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-GA-25-00-EE-SS1-GALERIE TENON
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-GA-25-01-EE-RDC-GALERIE TENON
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-00-EE-SS-1-IMP EQPMT-BÂT CHARCOT
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-EL-25-01-EE-RDC-IMP EQPMT-BÂT CHARCOT
 - ✓ TNN-UCASAR-AVP-SY-25-01-EP-BASSE TENSION-BÂT.GREGOIRE